



Orchestre national de Cannes

ÉTUDIANTS-MUSICIENS DE L'INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE

L'IESM (Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique – Europe et Méditerranée) est un établissement d'enseignement supérieur de la musique habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), et le Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique.

L'IESM est installé depuis 2013 à Aix-en-Provence.

Contact presse Orchestre national de Cannes :

Mélissa Bagot – melissa.bagot@orchestre-cannes.com – 04 93 90 77 92